



CC Coeur d'Ostrevent (CCCO) (Siren : 245901152)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Lewarde
Arrondissement	Douai
Département	Nord
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	26/12/2000
Date d'effet	26/12/2000

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Frédéric DELANNOY

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Domaine du Château
Numéro et libellé dans la voie	Avenue du Bois
Distribution spéciale	BP 50005
Code postal - Ville	59287 LEWARDE
Téléphone	03 27 71 37 37
Fax	03 27 71 37 38
Courriel	contact@cc-coeurdostrevent.fr
Site internet	www.cc.coeurdostrevent.fr

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	71 834
-----------------------------	--------

Densité moyenne 517,61

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
59	Aniche (215900085)	10 348
59	Auberchicourt (215900242)	4 480
59	Bruille-lez-Marchiennes (215901133)	1 352
59	Écaillon (215901851)	1 952
59	Erre (215902032)	1 602
59	Fenain (215902271)	5 433
59	Hornaing (215903147)	3 576
59	Lewarde (215903451)	2 447
59	Loffre (215903543)	743
59	Marchiennes (215903758)	4 652
59	Masny (215903907)	4 190
59	Monchecourt (215904095)	2 523
59	Montigny-en-Ostrevent (215904145)	4 838
59	Pecquencourt (215904566)	6 269
59	Rieulay (215905019)	1 354
59	Somain (215905746)	12 232
59	Tilloy-lez-Marchiennes (215905969)	535
59	Vred (215906298)	1 394
59	Wandignies-Hamage (215906371)	1 318
59	Warlaing (215906421)	596

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 35

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz <i>pouvoir concédant en matière de distribution d'énergie électrique. Organisation et centralisation du contrôle des distributions d'énergie électrique.</i>
- Hydraulique
Environnement et cadre de vie - Assainissement collectif <i>Dans le cadre de l'assainissement collectif, la CdeC assure la collecte et le transport des eaux usées, l'épuration des eaux usées et l'élimination des boues. Dans le cadre de la gestion des eaux pluviales, la CdeC assure le curage et le nettoyage de l'ensemble du réseau des eaux pluviales et ses périphériques, à l'exception des fossés ne servant pas d'exutoire aux eaux usées et des courants.</i>
- Assainissement non collectif <i>Dans ce cadre, la CdeC assure le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif.</i>

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre la pollution de l'air <i>Adhésion à l'ATMO Nord Pas-de-Calais</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Gestion des eaux pluviales urbaines <i>Gestion des eaux pluviales. La communauté de communes assure le curage et le nettoyage de l'ensemble du réseau des eaux pluviales et de ses périphériques, à l'exception des fossés ne servant pas d'exutoire aux eaux usées et des courants.</i>
- Autres actions environnementales <i>- Elaboration, mise en oeuvre et animation de programmes partenariaux pour un développement durable du territoire. - Elaboration et mise en oeuvre d'actions d'éducation, de formation et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable. - Elaboration, mise en oeuvre et animation d'un schéma territorial éolien, et proposition de zones de développement éolien. - Participation aux études et à la mise en oeuvre du programme d'actions du SAGE de la Scarpe Aval. - Constitution de réserves foncières destinées à la valorisation écologique et environnemental. - Réalisation des opérations de mise en oeuvre des schémas "Trame Verte et Bleue territoriale" et "mission bassin minier". Il s'agit de : * l'aménagement, l'entretien et la gestion du Bois de Lewarde * l'aménagement, l'entretien et la gestion du Parc du Château sur la commune de Lewarde * la création, l'aménagement et l'entretien des chemins de randonnées communautaires. Sont d'intérêt communautaire la boucle 3 du bassin minier, la boucle intercommunale "Somain-Aniche" issue de la Trame Verte territoriale, le chemin de randonnée et de ses équipements (revêtement, signalétique et plantation) située en rive droite de la Scarpe inférieure entre le PK 38,90 à Pecquencourt et le PK 50,82 à Warlaing. * Participation à la création et à l'aménagement de projets d'itinéraires de véloroutes Voies Vertes.</i>
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT <i>Création, entretien et exploitation d'un réseau d'infrastructure pour les véhicules électriques et hybrides.</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance programmés d'intérêt communautaire dans le contrat de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire. - Actions de formation et d'insertion sociale et professionnelle d'intérêt communautaire au travers de la création et de la gestion d'un service de formation-insertion et de chantiers-insertion. - Participation à la mission locale pour l'emploi des jeunes dans le Douaisis.
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>- Participation au Réseau Départemental de Diffusion Culturelle. - Elaboration, mise en oeuvre et animation du festival communautaire annuel.</i>
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Dans ce cadre, la CdeC adhère au SMx du SCOT du Grand Douaisis</i>
- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières <i>Pour la création et la réalisation des ZAC et des lotissements d'intérêt communautaire.</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du codes des transports sous réserve de l'article L3421-2 du même code. Installation, gestion et entretien des abribus nécessaire à la mise en oeuvre de la compétence mobilité. Création et gestion des parcs relais définis dans le cadre du Plan de déplacement Urbain. Construction du tramway : enfouissement des réseaux sur le parcours de la ligne 1 du tramway, à savoir les réseaux basse tension, de télécom et de fibres optiques le long de l'axe du tramway.</i>
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme <i>Création, réalisation et commercialisation de lotissements d'intérêt communautaire. Sont déclarés d'intérêt communautaire l'ensemble des lotissements publics d'habitation.</i>
<b>Développement touristique</b>
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>- Promotion du patrimoine historique et paysager intéressant l'ensemble des communes : participation au Centre historique minier de Lewarde. - Mise en commun du développement touristique : * études visant à la définition d'une politique touristique communautaire * études, aménagement, entretien et gestion d'un équipement à vocation touristique sur le site de la Ferme d'Azincourt sur la commune d'Emerchicourt * réhabilitation du petit patrimoine, tel que : chapelles, calvaires.</i>
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat <i>Elaboration, mise en oeuvre et animation du PLH.</i>
- Politique du logement non social <i>Gestion par délégation du Préfet, et dans le cadre d'une convention, des aides publiques en faveur de : - la rénovation de l'habitat privé ancien</i>
- Politique du logement social <i>Gestion par délégation du Préfet, et dans le cadre d'une convention, des aides publiques en faveur de : - la construction, l'acquisition, la réhabilitation des logements locatifs sociaux - la location-accession - la création de places d'hébergement</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées <i>- Elaboration et mise en oeuvre de la programmation annuelle des opérations locatives éligibles à l'octroi des aides à la pierre. - Attribution des aides publiques prévues par la convention de délégation de compétences en matière d'aides à la pierre, y compris d'éventuelles participations communautaires décidées dans ce cadre à l'exception des aides de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), en faveur de la construction, de l'acquisition et de la réhabilitation des logements locatifs sociaux, de logements-foyers et des opérations en location-accession. - Intervention financière pour la mise en oeuvre de démarches opérationnelles de recomposition urbaine et de programmes d'ensemble dans les quartiers anciens dégradés, en cofinancement avec les communes.</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti <i>Amélioration de l'habitat privé ancien : - élaboration, mise en oeuvre et animation d'actions collectives existantes intéressant l'ensemble des communes, d'amélioration du parc privé ancien (OPAH RU, OPAH PST, PIG, MOUS) et à venir. - attribution des aides publiques prévues par la convention de délégation de compétences en matière d'aides à la pierre, y compris les participations communautaires décidées dans ce cadre, en faveur de l'amélioration de l'habitat privé ancien relevant de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).</i>
- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)
<b>Autres</b>
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

*Création et gestion d'un réseau de télécommunication électronique d'intérêt communautaire au sens de l'article L. 1425-1 du CGCT en vue de sa location aux opérateurs de communications électroniques.*

- NTIC (Internet, câble...)

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

*Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage*

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
59	SM pour le SCOT du Grand Douaisis (255902850)	SM fermé	223 148
62	Pôle Métropolitain Artois Douaisis (200077709)	Pôle métrop.	438 206
59	Syndicat inter arrondissement de valorisation et d'élimination des déchets (SIAVED) (255900953)	SM fermé	297 465
59	SM Escaut et affluents (200046191)	SM fermé	1 182 062
59	SM d'assainissement et de distribution d'eau du Nord (SIDEN SIAN) (200017598)	SM fermé	879 086
59	SMAH des vallées de la Scarpe et du Bas-Escout (255902637)	SM fermé	389 886
59	SM de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escout (255900748)	SM ouvert	674 721

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)